Extraflame

Stufe a Pellet

Manuel utilisateur
Cleopatra

Lire attentivement les instructions avant toute installation, utilisation et maintenance.
Le manuel d'instructions fait partie intégrante du produit.

Félicitations! Vous êtes propriétaire d'un poêle Extraflame

Le poêle à pellets Extraflame est une solution de chauffage optimale née de la technologie la plus avancée avec une qualité de fabrication de très haut niveau et un design toujours actuel, pour vous faire profiter – en toute sécurité – de la merveilleuse sensation que procure la chaleur de la flamme.

Avec ce mode d'emploi vous apprendrez à utiliser correctement votre poêle; nous vous prions donc de le lire avec attention avant de l'utiliser.

IMPORTANT

Assurez-vous que le revendeur remplisse l'espace spécial reporté ci-dessous, qui concerne les données du spécialiste autorisé qui vous conseillera si vous deviez avoir des problèmes pour l'utilisation de votre nouveau poêle.

SPECIALISTE AUTORISE

SOCIETE _____
MONSIEUR _____
RUE _____ N° _____
Code postal _____ VILLE _____ PROV. _____
TÉLÉPHONE _____ FAX _____

Cleopatra a été fabriquée selon la directive:

- ***89/106 CEE (Matériaux de Construction)***

et la norme:

- ***EN 13240***

Table des matières

Chapitre 1
MISES EN GARDE ET SECURITE 5
Chapitre 2
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 6
Chapitre 3
QU'EST-CE QUE LE PELLET? 8
STOCKAGE DES PELLETS 8
CHARGEMENT DES PELLETS 9
Chapitre 4
INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET D'INSTALLATION 11
GLOSSAIRE 11
INSTALLATION 12
INSTALLATIONS PERMISES 12
INSTALLATIONS NON PERMISES 12
RACCORDEMENT AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES 13
CANAL DE FUMÉE OU RACCORDS 13
CHEMINÉE OU TUYAU D'ÉVACUATION DES FUMÉES INDIVIDUEL 14
BRANCHEMENT DE L'APPAREIL AU CONDUIT DE CHEMINÉE ET ÉVACUATION DES PRODUITS DE LA COMBUSTION FAITE 15
BRANCHEMENT À PRISES D'AIR EXTERNES 16
CALORIFUGEAGES, FINITIONS, REVÊTEMENTS ET CONSEILS DE SÉCURITÉ 16
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES, RÉGIONALES, PROVINCIALES ET COMMUNALES 16
Chapitre 5
UTILISATION 17
INSTRUCTIONS DE BASE 17
RÉGLAGE DE L'AIR 17
ALLUMAGE 17
FONCTIONNEMENT NORMAL 18
ARRÊT 18
Chapitre 6
NETTOYAGE 19
UTILISATION DU DISPOSITIF DESTINÉ À SECOUER LA GRILLE 19
TIROIR CENDRES 19
NETTOYAGE DU BRÛLEUR 19
COUVERCLES D'INSPECTION 20
NETTOYAGE DE LA VITRE 20
JOINTS 20
RACCORDEMENT A LA CHEMINEE 20
Chapitre 7
CONSEILS D'UTILISATION 21
Chapitre 8
GARANTIE 23
Chapitre 9
CONTRÔLE QUALITÉ 25

MISES EN GARDE ET SECURITE

Les poêles produits dans notre établissement sont fabriqués en faisant attention même aux composants individuels de façon à protéger tant l'utilisateur que l'installateur contre tout accident.

L'installation doit être effectuée par un personnel autorisé, qui devra remettre à l'acheteur une déclaration de conformité de l'installation, et qui assume l'entière responsabilité de l'installation définitive et par conséquent du bon fonctionnement du produit installé. Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existants dans le pays où a été installé l'appareil.
En cas de non respect de ces précautions, la société Extraflame S.p.A ne s'assume aucune responsabilité.

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit: s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, y compris en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de nouvelle installation, dans un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service d'Assistance Technique le plus proche.

Ce poêle doit être destiné à l'utilisation pour laquelle il a été réalisé. Toute responsabilité contractuelle ou extracontractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue.

Après avoir ôté l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien. Dans le cas contraire, s'adresser au revendeur où l'appareil a été acheté.

Toutes les pièces qui composent le poêle et en garantissent le fonctionnement correct, devront être remplacées, uniquement par un Centre d'Assistance Technique autorisé, avec des pièces originales.

La maintenance du poêle doit être effectuée au moins une fois par an et doit être requise à l'avance au Service d'Assistance Technique.

Pour la sécurité, il convient de rappeler que:

❖ L'utilisation du poêle par des enfants ou des personnes handicapées est strictement interdite.

❖ Interdiction de toucher aux dispositifs de sécurité ou de réglage, sans l'autorisation ou les indications du fabricant.

❖ Éviter de boucher ou obstruer les ouvertures d'aération du local d'installation. Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.

❖ Ne pas laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes handicapées, non assistés.

❖ Lorsque l'appareil est en état de marche, la porte du foyer doit rester toujours fermée.

❖ Éviter tout contact direct avec les parties de l'appareil qui, lors du fonctionnement, peuvent devenir brûlantes.

❖ Contrôler la présence éventuelle d'obstructions avant d'allumer un appareil après une longue période d'inactivité.

❖ En cas d'incendie du conduit de fumée se munir d'extincteurs pour étouffer les flammes ou appeler les sapeurs-pompiers.

❖ LES FAIENCES Les faïences sont des produits de haute fabrication artisanale et comme tels, elles peuvent présenter de très petits grumeaux, des craquelures et des imperfections chromatiques. Ces caractéristiques sont la preuve de leur grande valeur. L'émail et la faïence, pour leur différent coefficient de dilatation, produisent des microfissures (craquelure) qui en démontrent l'authenticité.Pour nettoyer les faïences, nous conseillons d'utiliser un chiffon doux et sec; un détergent ou produit liquide quelconque pourrait pénétrer à l'intérieur des craquelures et les mettre en évidence.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques	U.M.	Cleopatra
Poids	kg	160
Hauteur	mm	1165
Largeur	mm	750
Profondeur	mm	599
Diamètre du tuyau d'évacuation des fumées	mm	150
Diamètre du tuyau d'aspiration de l'air	mm	150
Volume de chauffage max	m^3	115
Puissance thermique globale max.	kW	10.0
Puissance thermique utile max.	kW	8.0
- puissance utile fournie à l'air	kW	8.0
- puissance utile fournie à l'eau	kW	-
Puissance thermique utile min.	kW	4.0
- puissance utile fournie à l'air	kW	4.0
- puissance utile fournie à l'eau	kW	-
Consommation horaire combustible min.	kg/h	~ 1.0
Consommation horaire combustible max.	kg/h	~ 2.0
Capacité du réservoir	kg	~ 15
Tirage conseillé de la cheminée	Pa	~ 17
Tirage minimum de la cheminée	Pa	14
Tirage maximum de la cheminée	Pa	20

Tests effectués en utilisant comme combustible des pellets de bois ayant un pouvoir calorifique de 4,9 kW/h/kg.

Les données reprises ci-dessus sont fournies à titre indicatif et n'engagent en rien. Le fabricant se réserve la faculté d'apporter toute modification nécessaire afin d'améliorer les performances du produit.

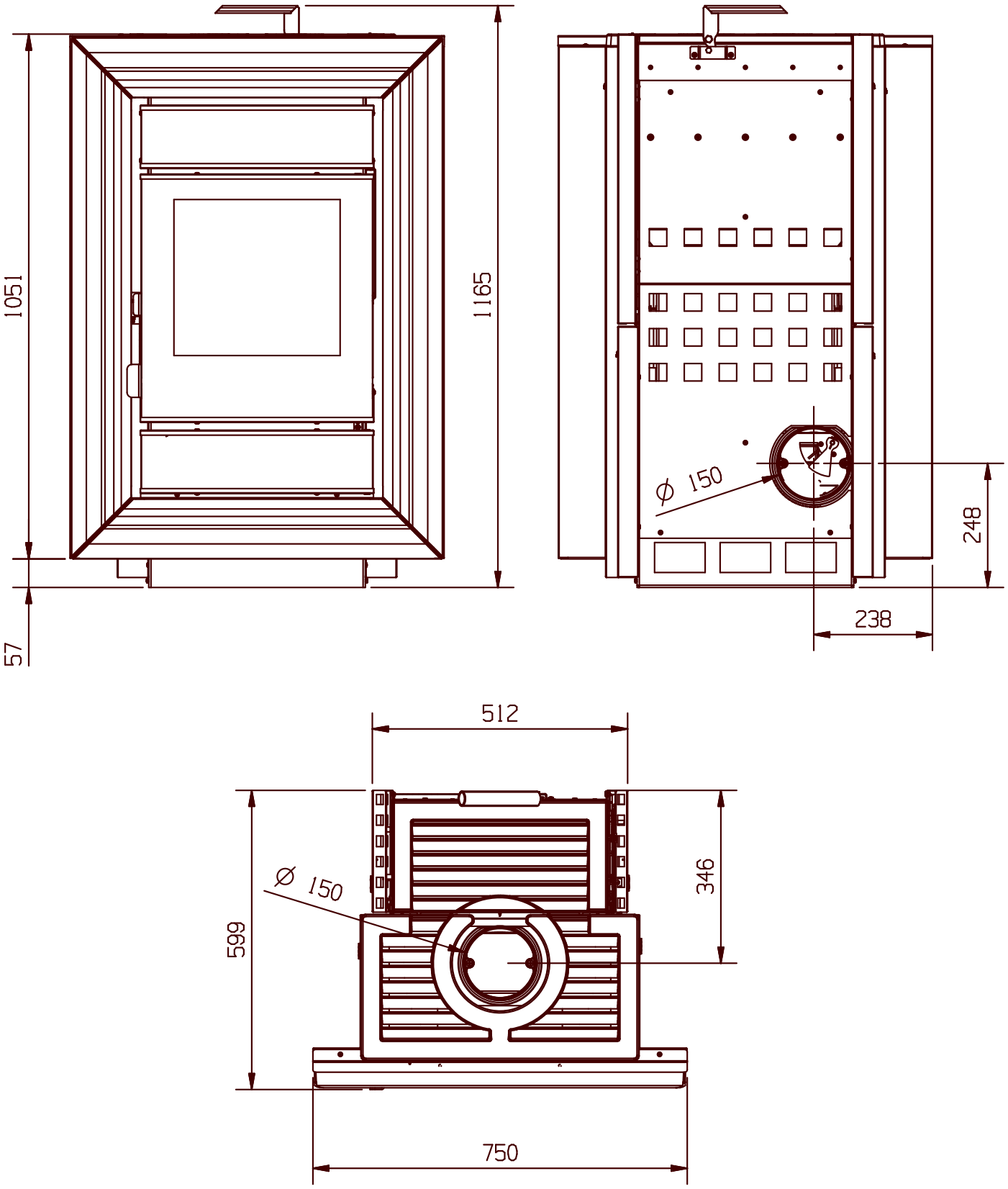

figure 2.1

QU'EST-CE QUE LE PELLET?

Les pellets sont fabriqués en soumettant à une pression très élevée la sciure, c'est-à-dire les déchets de bois pur (sans vernis), produits par les scieries, les menuiseries et autres activités liées à l'usinage et à la transformation du bois.
Ce type de combustible est absolument écologique puisqu'il n'utilise aucune colle pour le compacter. En effet, la compacité des pellets dans le temps est garantie par une substance naturelle qui se trouve dans le bois: la lignite.
En plus d'être un combustible écologique, puisqu'il exploite au maximum les résidus du bois, le pellet présente aussi des avantages techniques.
Alors que le bois possède un pouvoir calorifique de 4,4 kW/kg. (avec 15% d'humidité, donc après 18 mois environ de séchage), celui du pellet est de 5,3 kW/kg.
La densité du pellet est de 650 kg/m^3 et le contenu en eau représente 8% de son poids. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de sécher le pellet pour obtenir un rendement calorique suffisant.
Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes:

- Ö-Norm M 7135
- DIN plus 51731
- UNI CEN/TS 14961

Extraflame conseille de toujours utiliser des pellets d'un diamètre de 6 mm. pour ses produits.

MISES EN GARDE !!!

L'UTILISATION DE PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE TOUT AUTRE MATÉRIEL ENDOMMAGE LES FONCTIONS DE VOTRE POÊLE ET PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DE VALIDITÉ DE LA GARANTIE ET DÉGAGER LE FABRICANT DE TOUTE RESPONSABILITÉ.

STOCKAGE DES PELLETS

Afin de garantir une combustion sans problèmes, il faut que le pellet soit conservé dans un lieu sans humidité.

CHARGEMENT DES PELLETS

1. Initialement ouvrir la porte latérale pour accéder aux parties mécaniques qui permettent d'effectuer le chargement des pellets et de vérifier la position correcte du levier A.
2. Ouvrir la poignée du couvercle réservoir.

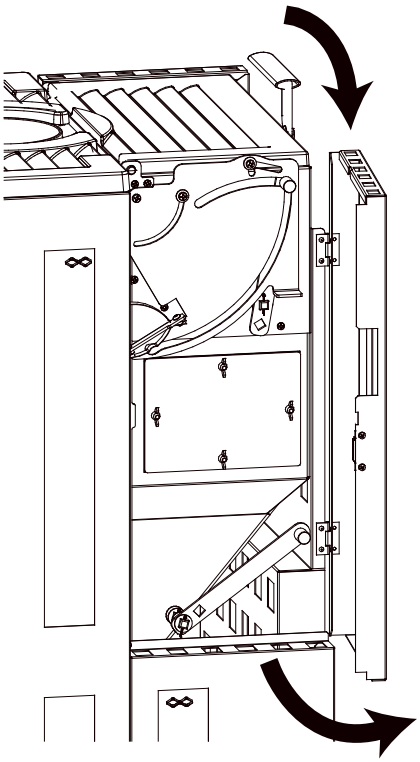

Position de départ du levier

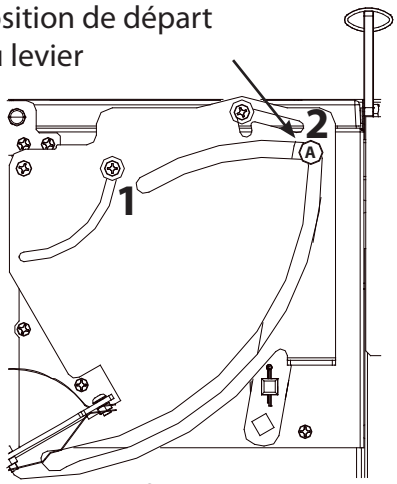

figure 3.1

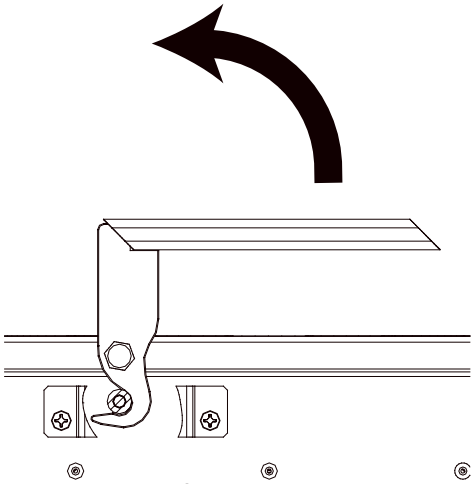

figure 3.2

figure 3.3

3. Unefoislecouvercleduréservoirouvert,apparaîtra un compartiment d'une capacité de 5 kg environ où il faudra verser les pellets.

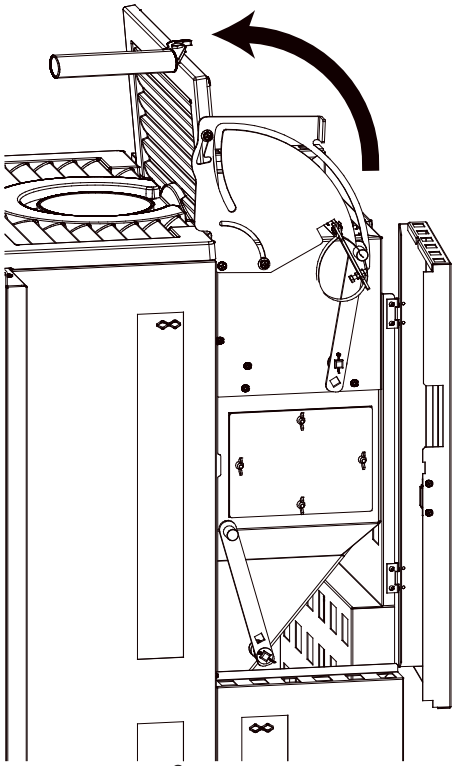

figure 3.4

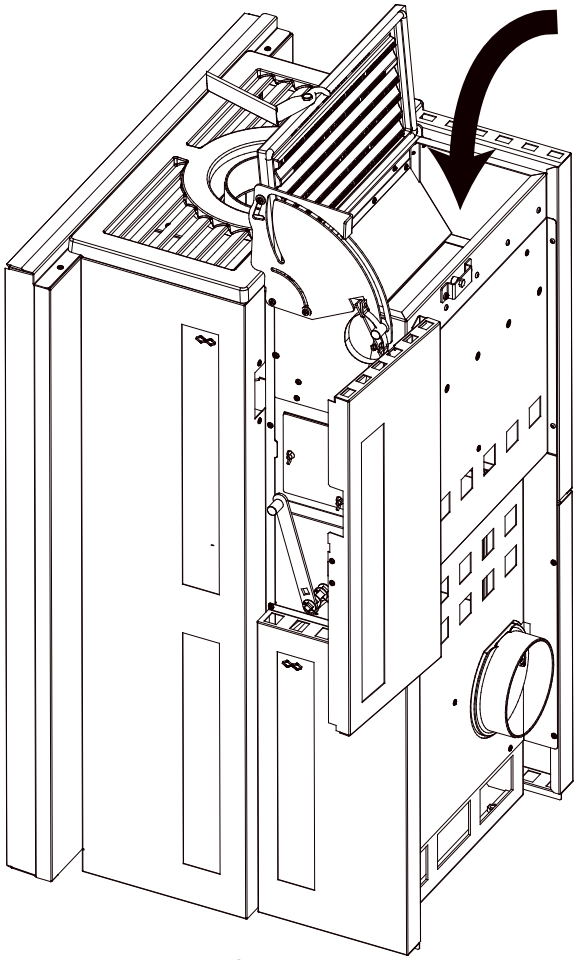

figure 3.5

4. Ensuite, fermer le couvercle réservoir, en fermant aussi la poignée pour assurer qu'il soit hermétique.
5. Exercer une légère pression sur le point B pour permettre le mouvement de la manette A dans le sens indiqué par la flèche: de cette façon les pellets dans le compartiment descendront dans le réservoir.

ATTENTION!!!

Si la manette est déplacée vers la partie avant du poêle, il sera impossible d'ouvrir le couvercle réservoir.

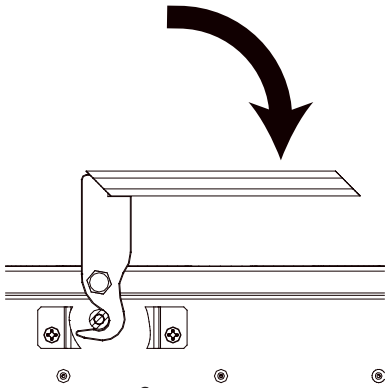

figure 3.6

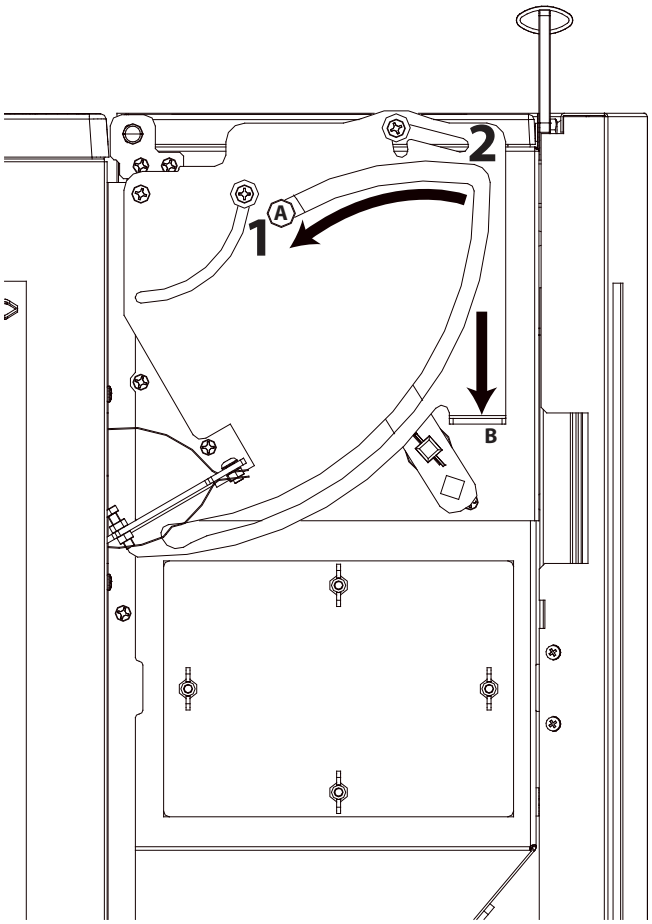

figure 3.7

6. Une fois que les pellets sont descendus, reporter la manette A dans sa position originale (position 2).

Pour remplir complètement le réservoir jusqu'à sa capacité maximale, il suffit de répéter les points du numéro 1 au numéro 5, 3 fois de suite (le réservoir a une capacité totale de 15 kg environ).
Les opérations de chargement des pellets peuvent être effectuées tant quand le poêle est éteint qu'allumé.

ATTENTION!!!

Après avoir terminé la procédure de remplissage, le poêle devra se trouver dans son état original, c'est-à-dire avec la porte latérale fermée et le couvercle du réservoir fermé à l'aide de la poignée.

INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET D'INSTALLATION

L'installation doit être conforme à:

- ❖ *UNI 10683 (2005) Générateurs de chaleur alimentés au bois ou par d'autres combustibles solides: installation.*

Les cheminées doivent être conformes à:

- ❖ *UNI 9731 (1990) cheminées: classification selon la résistance thermique.*
- ❖ *EN 13384-1 (2006) méthode de calcul des caractéristiques thermo-aérauliques des conduits de fumée.*
- ❖ *UNI 7129 point 4.3.3 dispositions, règles locales et prescriptions des Sapeurs Pompiers.*
- ❖ *UNI 1443 (2005) cheminées: conditions générales.*
- ❖ *UNI 1457 (2004) cheminées: conduits internes en terre cuite et céramique.*

GLOSSAIRE

APPAREIL A FOYER FERME
Générateur de chaleur à combustion dont l'ouverture est admise, pendant l'emploi, uniquement pour le chargement du combustible.

BIOMASSE
Matériel d'origine biologique, sauf le matériel incorporé dans des formations géologiques et transformé en fossile.

BIOCOMBUSTIBLE
Combustible produit directement ou indirectement par la biomasse.

CHEMINEE
Conduit vertical ayant pour but de recueillir et d'expulser, à une certaine hauteur du sol, les produits de la combustion provenant d'un seul appareil.

CANAL DE FUMEES OU RACCORDEMENT
Conduit ou élément de raccordement entre un appareil générateur de chaleur et la cheminée pour l'évacuation des produits de la combustion.

CALORIFUGEAGE
Ensemble des systèmes et des matériaux utilisés pour empêcher la transmission de la chaleur à travers une paroi qui divise des milieux à température différente.

FAITE
Dispositif placé au sommet de la cheminée prévu pour faciliter la dispersion des résidus de la combustion dans l'atmosphère.

CONDENSATION
Produits liquides qui se forment lorsque la température des gaz de combustion est inférieure ou égale au point de rosée de l'eau.

GENERATEURS DE CHALEUR
Appareil qui permet de produire l'énergie thermique (chaleur) grâce à la transformation rapide, par combustion, de l'énergie chimique du combustible.

BOUCHOIR
Mécanisme pour modifier la résistance dynamique des gaz de combustion.

SYSTEMES D'EVACUATION DES FUMEES
Installation pour l'évacuation des fumées indépendante de l'appareil constituée d'un raccordement ou canal de fumée, cheminée ou conduit de cheminée individuel et pot de cheminée.

TIRAGE NATUREL
Tirage qui a lieu dans une cheminée/ conduit de cheminée à cause de la différence de masse volumétrique existant entre les fumées (chaudes) et l'atmosphère ambiante, sans aucune autre aide mécanique d'aspiration installée à l'intérieur ou au sommet.

ZONE DE RAYONNEMENT
Zone immédiatement contiguë au foyer où se propage la chaleur provoquée par la combustion et dans laquelle ne doit se trouver aucun matériau combustible.

ZONE DE REFLUX
Zone où a lieu l'échappement des produits de la combustion de l'appareil vers le local d'installation.

INSTALLATION

L'installation doit être précédée par une vérification de la position des cheminées, des conduits de cheminée ou terminaux d'échappement des appareils comme:

- ❖ Interdictions d'installation
- ❖ Distances légales
- ❖ Limitations imposées par les règlements administratifs locaux ou prescriptions particulières de l'autorité.
- ❖ Limitations conventionnelles dérivant de règlements de copropriété, servitudes ou contrats.

INSTALLATIONS PERMISES

Dans le local où doit être installé le générateur de chaleur ne peuvent préexister ou être installés que des appareils fonctionnant de façon étanche par rapport au local ou qui ne mettent pas en dépression le local par rapport au milieu externe.
Uniquement dans les cuisines il est autorisé de mettre des appareils servant à la cuisson des aliments avec leur hotte respective sans extracteur.

INSTALLATIONS NON PERMISES

Dans le local où doit être installé le générateur de chaleur ne peuvent préexister ou être installés:

- ❖ de hottes avec ou sans extracteur
- ❖ de conduits de ventilation type collectif.

Si ces appareils se trouvent dans un local contigu communicant avec le local d'installation, il est interdit d'utiliser en même temps le générateur de chaleur, s'il y a un risque qu'un des deux locaux soit mis en dépression par rapport à l'autre.

RACCORDEMENT AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

CANAL DE FUMÉE OU RACCORDS

Pour le montage des canaux de fumées il faudra utiliser des éléments de matériaux non inflammables, aptes à résister aux produits de la combustion et à leurs éventuelles condensations.
Il est interdit d'utiliser des tuyaux métalliques flexibles et en fibrociment pour le branchement des appareils au conduit de cheminée même pour des canaux de fumées préexistants.
Il doit y avoir une solution de continuité entre le canal de fumées et le conduit de cheminée de façon que le conduit de cheminée ne s'appuie pas sur le générateur. Les canaux de fumée ne doivent pas traverser des locaux dans lesquels l'installation d'appareils à combustion est interdite.
Le montage des canaux de fumée doit être effectué afin de garantir l'étanchéité des fumées pour les conditions de fonctionnement de l'appareil, limiter la formation des condensations et éviter de transporter ces dernières vers l'appareil.
On doit éviter dans la mesure du possible le montage de sections horizontales.
Pour des appareils qui doivent rejoindre des échappements au plafond ou au mur, non coaxiaux par rapport à la sortie des fumées de l'appareil, les changements de direction devront être réalisés en utilisant des coudes ouverts non supérieurs à 45° (voir figures ci-après).

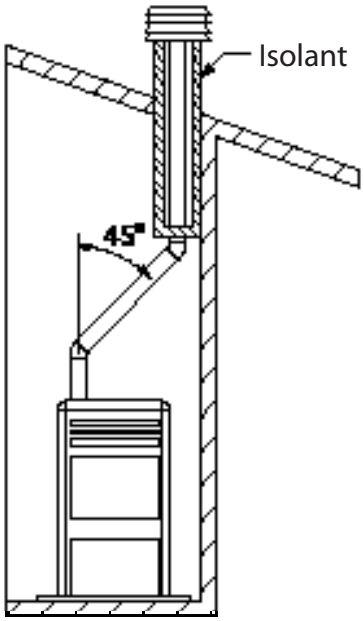

figure 4.1

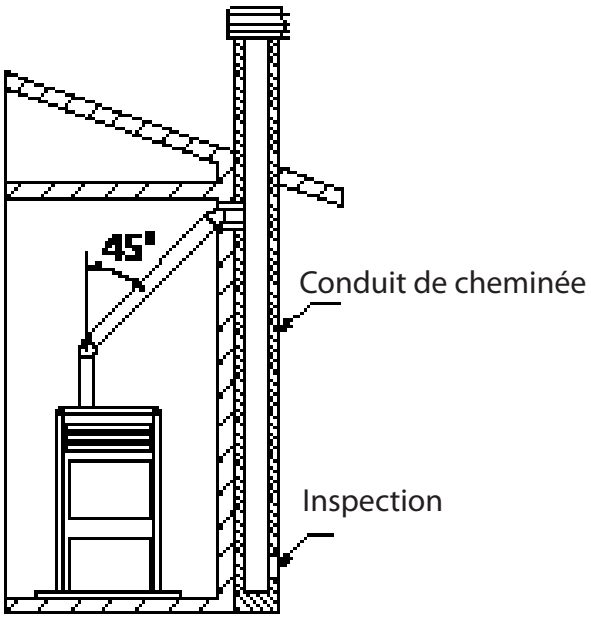

figure 4.2

Dans tous les cas, les canaux de fumée doivent être étanches aux produits de la combustion et des condensations et calorifugés s'ils passent à l'extérieur du local d'installation.
L'utilisation d'éléments en contre-pente est interdite.
Le canal de fumée doit permettre la récupération de la suie ou permettre le ramonage.
Le canal de fumée doit avoir une section constante. D'éventuels changements de section sont admis au branchement de conduit de cheminée.
Il est interdit de faire passer à l'intérieur des canaux de fumée, même surdimensionnés, d'autres canaux d'adduction d'air et des tuyaux d'installations industrielles. Le montage de dispositifs de réglage manuel du tirage sur les appareils à tirage forcé n'est pas admis.

CHEMINÉE OU TUYAU D'ÉVACUATION DES FUMÉES INDIVIDUEL

La cheminée ou le conduit de cheminée doit répondre aux conditions suivantes:

- ❖ doit être maintenue étanche par rapport aux produits de la combustion, imperméable et adéquatement isolée et calorifugée d'après les conditions d'utilisation;
- ❖ Il doit être réalisé en matériaux adaptés aux sollicitations mécaniques normales, à la chaleur, à l'action des produits de la combustion et aux éventuelles condensations;
- ❖ il doit avoir une section principalement verticale avec des déviations de l'axe non supérieures à 45°;
- ❖ se trouver à distance adéquate de matériaux combustibles ou inflammables à l'aide d'un matelas d'air ou d'un isolant;

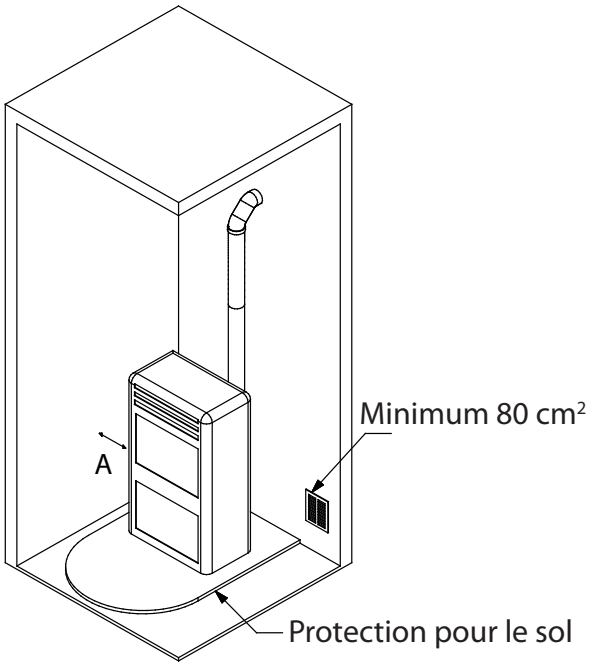

figure 4.3

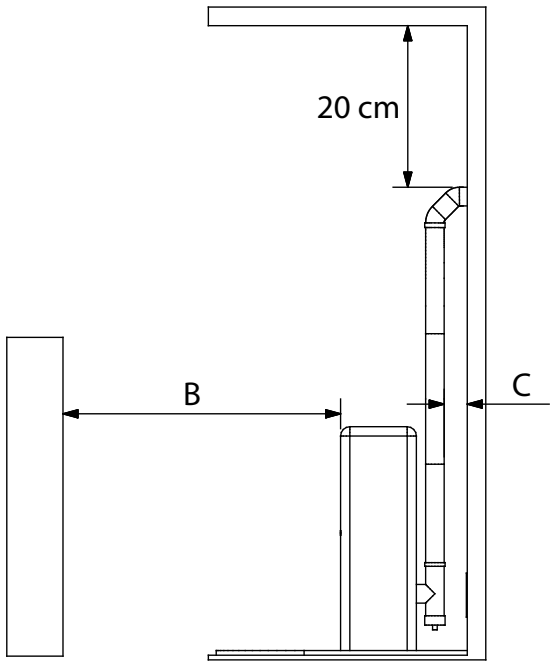

figure 4.4

REFERENCES	Objets inflammables	Objets non inflammables
A	200	100
B	1500	750
C	200	100

- ❖ l'appareil doit être installé sur un sol présentant une capacité adéquate de charge. Si la construction existante ne remplit pas cette condition, adopter des mesures appropriées (ex. plaque de distribution de la charge). L'appareil doit être placé parfaitement horizontal.
- ❖ avoir une section interne préférablement circulaire: les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir des angles arrondis avec un rayon supérieur à 20 mm.
- ❖ avoir une section interne constante, libre et indépendante.
- ❖ avoir les sections rectangulaires avec un rapport maximum entre les côtés de 1,5.

Il est conseillé que le conduit de fumée soit muni d'une chambre de récolte des matériaux solides et des éventuelles condensations, située sous le branchement du canal de fumée, afin d'être facilement ouvert et inspecté à travers un volet étanche.

BRANCHEMENT DE L'APPAREIL AU CONDUIT DE CHEMINÉE ET ÉVACUATION DES PRODUITS DE LA COMBUSTION

Le conduit de cheminée doit recevoir l'évacuation par un seul générateur de chaleur.
L'échappement direct vers des espaces fermés même à ciel libre est interdit.
L'échappement direct des produits de la combustion doit être prévu sur le toit et le conduit de fumée doit avoir les caractéristiques prévues à la section "Cheminée ou conduit de fumée individuel".

FAITE

Le terminal de cheminée doit répondre aux conditions suivantes:

- ❖ avoir une section interne équivalente à celle de la cheminée;
- ❖ avoir une section de sortie non inférieure au double de la section interne de la cheminée;
- ❖ être construit de façon à empêcher la pénétration dans la cheminée de la pluie, de la neige, de corps étrangers et de façon à ce qu'en cas de vent de toute direction et inclinaison, l'échappement des produits de la combustion soit de toute façon assuré.
- ❖ être positionné de façon à garantir une juste dispersion et dilution des produits de la combustion et de toute façon en dehors de la zone de reflux où se forment plus facilement des contre pressions. Cette zone a des dimensions et des conformations différentes en fonction de l'angle d'inclinaison de la couverture, il est donc nécessaire d'adopter les hauteurs minimales indiquées dans les schémas de la figure ci-dessous.
- ❖ Le terminal de cheminée ne doit comporter aucun moyen mécanique d'aspiration.

TOIT PLAT

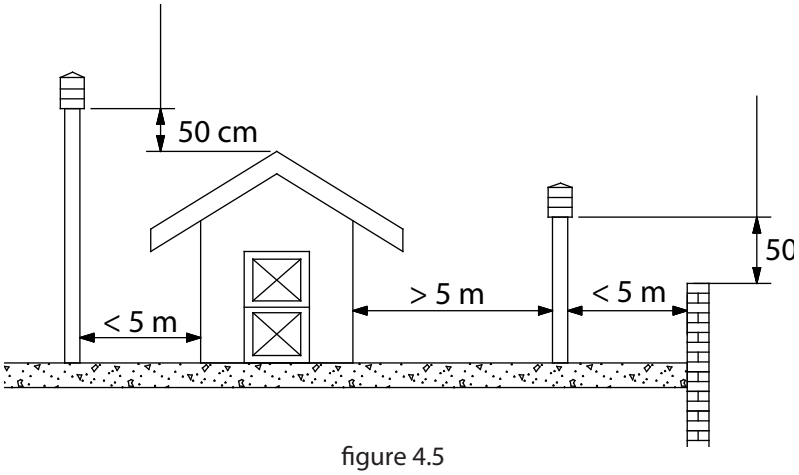

figure 4.5

TOIT INCLINE

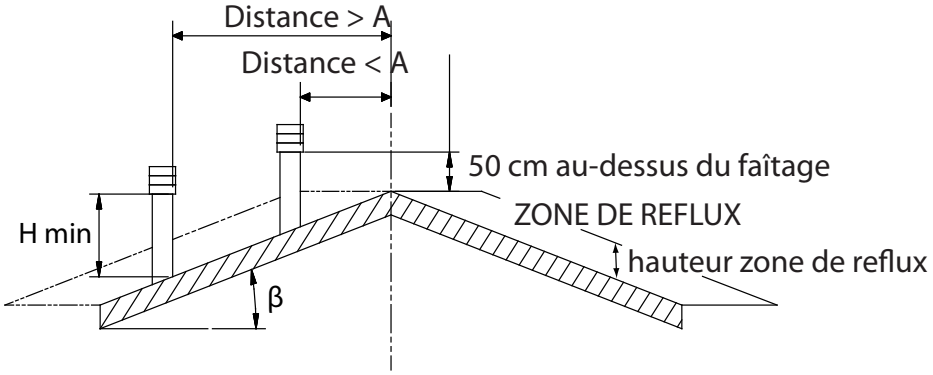

figure 4.6

TERMINAUX DE CHEMINEE, DISTANCES ET EMPLACEMENTS		
Inclinaison du toit	**Distance entre le faîtage et le terminal de la cheminée**	**Hauteur minimum de la cheminée (à partir de l'embouchure)**
β	**A (m)**	**H (m)**
15°	< 1,85	0,50 m au-dessus du faîtage
	> 1,85	1,00 m depuis le toit
30°	< 1,50	0,50 m au-dessus du faîtage
	> 1,50	1,30 m depuis le toit
45°	< 1,30	0,50 m au-dessus du faîtage
	> 1,30	2,00 m depuis le toit
60°	< 1,20	0,50 m au-dessus du faîtage
	> 1,20	2,60 m depuis le toit

BRANCHEMENT À PRISES D'AIR EXTERNES

L'appareil doit pouvoir disposer de l'air nécessaire pour garantir son fonctionnement régulier grâce à des prises d'air externe Les prises d'air doivent répondre aux conditions suivantes:

1. avoir une section libre totale d'au moins 80 cm^2.
2. elles doivent être protégées par une grille, un filet métallique ou une protection adaptée pourvu qu'elle ne diminue pas la section minimum comme au point 1 et positionnée de façon à éviter qu'elles puissent être obstruées.

L'afflux de l'air peut être obtenu aussi d'un local contigu à celui de l'installation pourvu que le flux puisse advenir librement à travers des ouvertures permanentes communicantes avec l'extérieur.
Le local contigu par rapport au local d'installation de ne doit pas être mis en dépression par rapport au milieu externe par effet du tirage contraire provoqué par la présence dans ce local d'un autre appareil d'utilisation ou de dispositif d'aspiration. Dans le local contigu les ouvertures permanentes doivent répondre aux conditions décrites ci-dessus. Le local contigu ne peut être utilisé comme garage, entrepôt de matériel combustible ou toute activité à risque d'incendie.

CALORIFUGEAGES, FINITIONS, REVÊTEMENTS ET CONSEILS DE SÉCURITÉ

Indépendamment des matériaux avec lesquels ils sont réalisés, les revêtements doivent constituer une construction autoportante par rapport au bloc chauffant et ne pas être en contact avec ce dernier.
La poutre et les finitions en bois ou en matériaux combustibles doivent être situées à l'extérieur de la zone de rayonnement du foyer ou isolés de façon appropriée.
Au cas où dans l'espace au-dessus du générateur il y ait une couverture en matériel combustible ou sensible à la chaleur on doit insérer un diaphragme de protection en matériel isolant et non combustible.
Les éléments en matériel combustible ou inflammable comme des meubles en bois, des rideaux, etc. directement exposés au rayonnement du foyer, doivent être positionnés à distance de sécurité. L'installation de l'appareil doit garantir l'accès facile pour le nettoyage de l'appareil lui-même, des conduits des gaz d'échappement et du conduit de cheminée.

RÈGLEMENTATIONS NATIONALES, RÉGIONALES, PROVINCIALES ET COMMUNALES

Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existants dans le pays où a été installé l'appareil.

UTILISATION

INSTRUCTIONS DE BASE

Le poêle que vous avez acheté utilise comme combustible des pellets. Ce type de matériel est obtenu à partir des copeaux naturels de l'usinage du bois. A travers un processus spécial qui ne requiert aucun liant ou additif, les copeaux sont comprimés dans des machines industrielles à une pression élevée et se transforment en pellets solides de bois. IL EST INTERDIT de brûler des matières premières non pelletisées dans notre poêle. Le non respect de ces prescriptions provoque la perte de validité de toutes les garanties et pourrait nuire à la sécurité de l'appareil.

Au cours des deux-trois premiers allumages du poêle, il faut faire attention aux conseils suivants:

- ❖ Il est possible que de légères odeurs se produisent suite au séchage des vernis et des silicones utilisés. Éviter toute permanence prolongée.
- ❖ Ne pas toucher les superficies car elles pourraient encore être instables.
- ❖ Bien aérer le local plusieurs fois.
- ❖ Le durcissement des superficies s'achève après quelques chauffages.
- ❖ Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets.

RÉGLAGE DE L'AIR

Le poêle Cleopatra est doté d'un registre pour régler l'air primaire pour la combustion: le pommeau de réglage est accessible sur le côté gauche du tiroir pour la récolte des cendres en ouvrant la porte inférieure. Le registre permet de régler l'air en entrée utilisé pour la combustion des pellets qui en détermine la consommation et la puissance thermique fournie (ex. à l'ouverture complète de la vanne correspond la consommation maximale de combustible et la puissance maximale développée).

ALLUMAGE

Avant d'allumer le poêle, il faut vérifier les points suivants:

- ❖ le réservoir doit être rempli de pellets
- ❖ la chambre de combustion doit être propre
- ❖ le brasier doit être complètement dégagé et propre
- ❖ le levier qui permet d'interrompre la fourniture de pellets doit être complètement ouvert

La procédure d'allumage est de type manuel et prévoit les points suivants:

- ❖ Vérifier que le registre de l'air primaire soit complètement ouvert
- ❖ Positionner quelques allume-feux parmi les pellets dans le brûleur
- ❖ allumer les allume-feux
- ❖ fermer la porte en verre

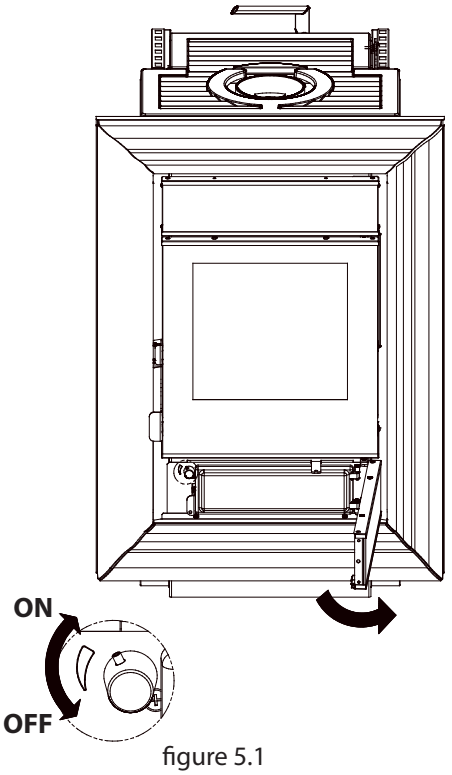

figure 5.1

ATTENTION!!!

1. N'UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE
2. AU COURS DU REMPLISSAGE, NE PAS PLACER LE SAC DE PELLETS CONTRE LE POÊLE BOUILLANT

FONCTIONNEMENT NORMAL

Après la phase d'allumage, l'utilisateur peut régler la puissance de chauffage au moyen du registre air primaire de la puissance minimale (registre partiellement fermé) à la puissance maximale (registre totalement ouvert).

ATTENTION!!!

1. Le couvercle du conteneur de pellets doit toujours rester fermé. Il ne doit être ouvert que pendant la phase de remplissage du combustible.
2. Les sacs de pellets doivent être conservés au moins à 1,5 mètre de distance du poêle.
3. Nous conseillons de toujours avoir la moitié du réservoir de pellets.

ARRÊT

Cleopatra est dotée d'un système d'interruption de la fourniture de pellets au brûleur: un levier permet de bloquer le glissement naturel des pellets vers le brûleur. De cette façon, il est possible d'"éteindre" le poêle qui terminera son fonctionnement après avoir épuisé les pellets qui se trouvent en dessous du levier de blocage.

Avec le levier dans la position "ON", le poêle fonctionne régulièrement en faisant glisser les pellets vers le brûleur.

Avec le levier en position "OFF", les pellets ne seront plus fournis au brûleur. Le poêle continuera à fonctionnement jusqu'à l'épuisement des pellets déjà présents dans le brûleur.

Pour allumer à nouveau le poêle, tourner le levier dans la position "ON•", mettre 2 allume-feux parmi les pellets dans le brûleur et allumer manuellement la flamme.

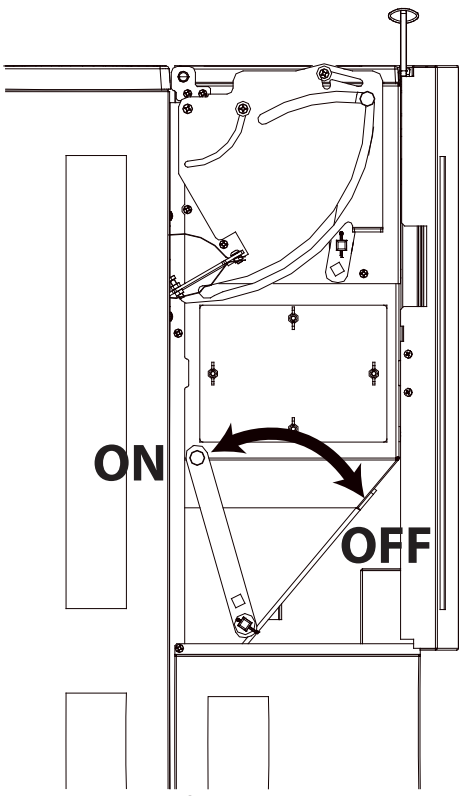

figure 5.2

NETTOYAGE

Les opérations de maintenance garantissent un fonctionnement correct du produit au fil du temps.
La non-exécution de ces opérations peut nuire à la sécurité du produit.

UTILISATION DU DISPOSITIF DESTINÉ À SECOUER LA GRILLE

Au cours du fonctionnement normal du poêle, il faut secours les bras pour éviter la stratification des cendres. Dans ce but, il suffit d'utiliser le dispositif pour secouer la grille dont le levier est accessible en ouvrant le tiroir inférieur: accrocher le tisonnier fourni au levier afin d'éviter des brûlures et effectuer énergiquement le mouvement avant-arrière et vice versa. Répéter l'opération 2-3 fois par jour.

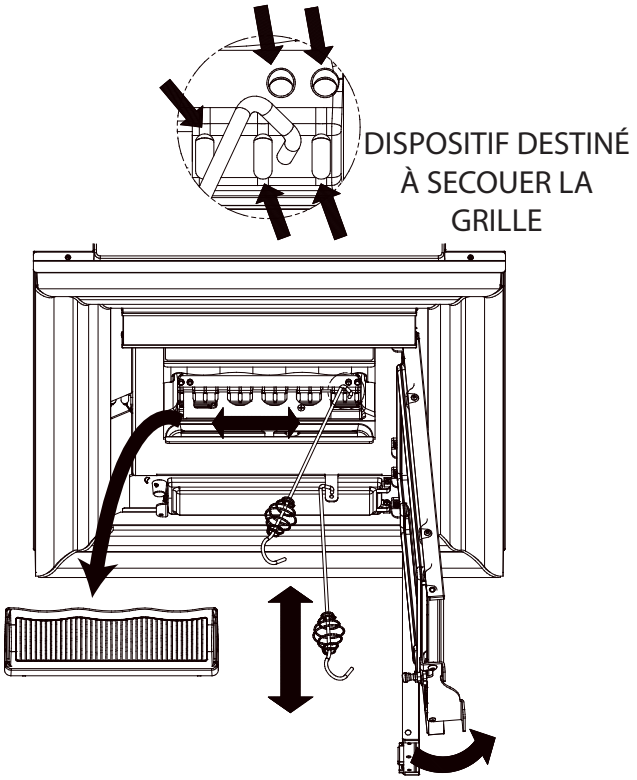

figure 6.1

TIROIR CENDRES

Le tiroir de récolte des cendres doit être vidé à chaque fois que nécessaire.
Pour y accéder, il suffit d'ouvrir la porte inférieure.

NETTOYAGE DU BRÛLEUR

Le nettoyage du brûleur doit être effectué le cas échéant et dans tous les cas, à chaque nouvel allumage du produit.

- ❖ Retirer le couvre-brûleur en fonte
- ❖ Utiliser le dispositif pour secouer la grille pour retirer les résidus éventuels de la combustion.
- ❖ À l'aide de l'étrier de nettoyage, racler la partie finale du réservoir pellets comme pour désincruster les résidus déposés.
- ❖ Retirer les cendres et les pellets non brûlés du brûleur à l'aide d'un aspirateur.

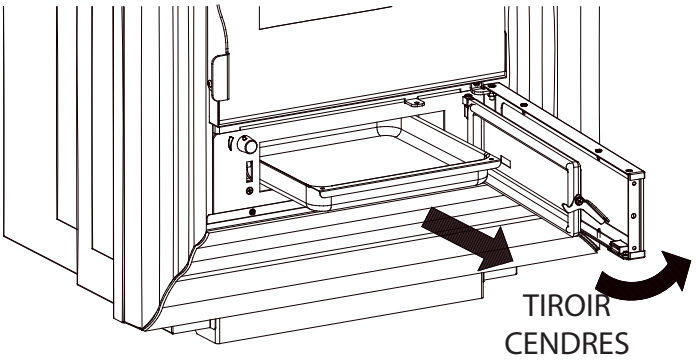

figure 6.2

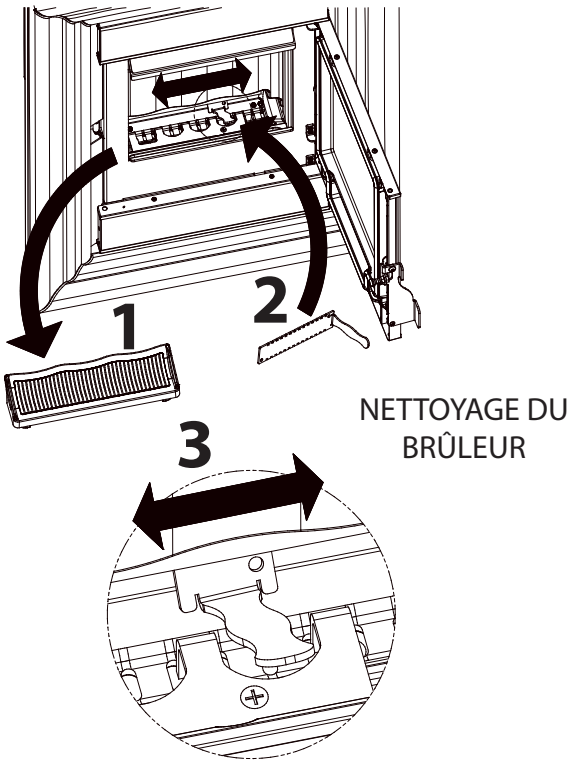

figure 6.3

COUVERCLES D'INSPECTION

Si le poêle présente des difficultés à brûler parfaitement les pellets, vérifier le positionnement correct du couvercle d'inspection supérieur, ou ouvrir le couvercle d'inspection latéral (fixé avec 4 écrous à ailettes) et effectuer le nettoyage du réservoir de pellets.

Couvercle inspection supérieur

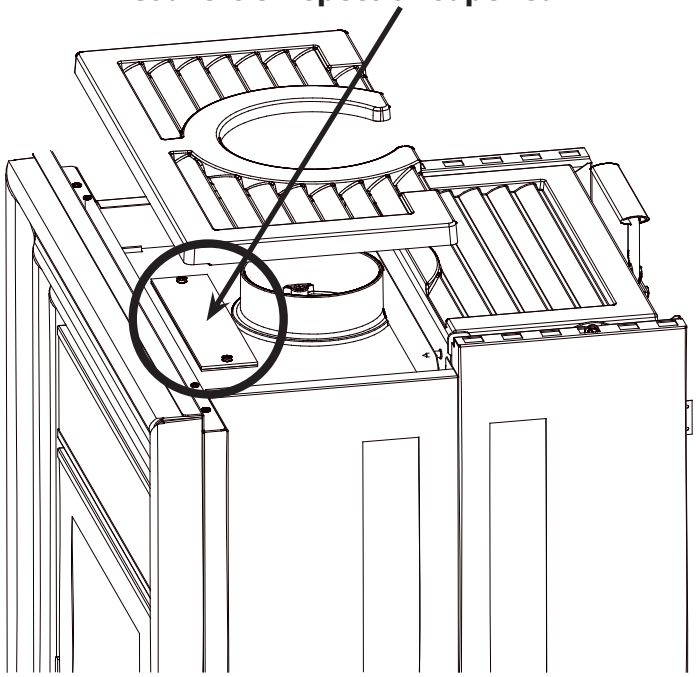

figure 6.4

Couvercle inspection latéral

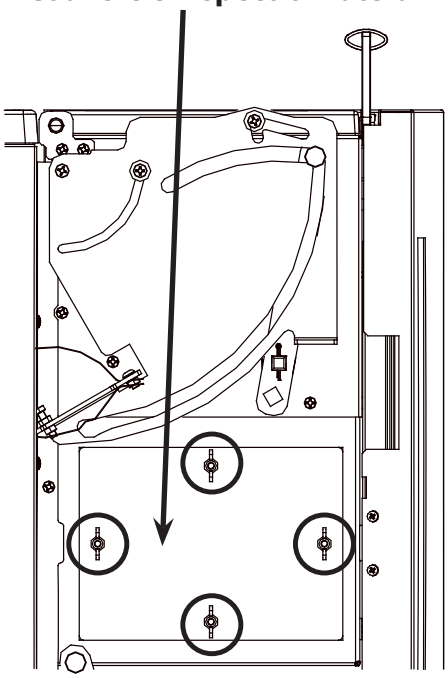

figure 6.5

NETTOYAGE DE LA VITRE

Une entrée spécifique de l'air peut ralentir efficacement la formation de dépôt de saleté sur la vitre de la porte. Elle ne peut cependant pas être évitée si on utilise des combustibles solides (ex. pellets) et il ne faut donc pas le considérer comme un défaut de l'appareil.
le nettoyage de la vitre doit exclusivement être effectué quand le poêle est froid pour éviter son explosion.
Ne pas utiliser dans tous les cas de chiffons, de produits abrasifs ou chimiquement agressifs.

JOINTS

Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement.
Il faut les contrôler périodiquement: s'ils sont usés ou endommagés, il faut les remplacer immédiatement.
Ces opérations devront être effectuées par un technicien autorisé.

Pour un fonctionnement correct, le poêle doit être soumis à une maintenance ordinaire par un technicien autorisé, au moins une fois par an.

RACCORDEMENT A LA CHEMINEE

Tous les ans ou dans tous les cas à chaque fois que cela serait nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. En cas de présence de tronçons horizontaux, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent le passage des fumées. **Le MANQUE DE NETTOYAGE nuit à la sécurité.**

CONSEILS D'UTILISATION

Problème	Cause possible	Solution possible
Les flammes s'éteignent	❖ Vanne papillon sur le tuyau d'évacuation des fumées fermée ❖ Conduit d'évacuation des fumées obstrué par la suie. ❖ Tirage trop faible de la cheminée ❖ Air primaire en entrée insuffisant ❖ Brûleur sale ou obstrué ❖ Joints usés ❖ Couvercle inspection supérieur en position incorrecte ❖ Les pellets ne glissent pas dans le réservoir	❖ Vérifier que le tuyau d'évacuation des fumées ne soit pas obstrué par la rouille, que la vanne papillon pour le réglage du tirage ne soit pas complètement fermée et qu'un tirage compris entre 14 et 20 Pa soit garanti ❖ Augmenter l'air primaire en entrée à l'aide du pommeau de réglage ❖ Utiliser le dispositif pour secouer la grille et effectuer le nettoyage du brûleur ❖ Vérifier la position correcte du couvercle d'inspection supérieur ❖ Vérifier l'étanchéité des joints du couvercle réservoir, du fond intermédiaire du réservoir, du couvercle inspection latéral et du couvercle inspection supérieur. S'ils sont usés, contacter un technicien qualifié pour leur remplacement ❖ Vérifier l'ouverture du levier qui bloque le glissement des pellets dans le réservoir
Sortie de fumée à l'ouverture du couvercle du réservoir des pellets	❖ Joints usés ❖ Vanne papillon sur le tuyau d'évacuation des fumées fermée ❖ Conduit d'évacuation des fumées obstrué par la suie. ❖ Tirage trop faible de la cheminée ❖ Brûleur sale ou obstrué ❖ Couvercle inspection supérieur en position incorrecte	❖ Vérifier l'étanchéité des joints du couvercle réservoir, du fond intermédiaire du réservoir, du couvercle inspection latéral et du couvercle inspection supérieur. S'ils sont usés, contacter un technicien qualifié pour leur remplacement ❖ Vérifier que le tuyau d'évacuation des fumées ne soit pas obstrué par la rouille, que la vanne papillon pour le réglage du tirage ne soit pas complètement fermée et qu'un tirage compris entre 14 et 20 Pa soit garanti ❖ Augmenter l'air primaire en entrée à l'aide du pommeau de réglage ❖ Utiliser le dispositif pour secouer la grille et effectuer le nettoyage du brûleur ❖ Vérifier la position correcte du couvercle d'inspection supérieur
Les parois internes du poêle se salissent excessivement pendant le fonctionnement	❖ Vanne papillon sur le tuyau d'évacuation des fumées fermée ❖ Conduit d'évacuation des fumées obstrué par la suie. ❖ Tirage trop faible de la cheminée ❖ Air primaire en entrée insuffisant ❖ Brûleur sale ou obstrué ❖ Joints usés ❖ Couvercle inspection supérieur en position incorrecte	❖ Vérifier que le tuyau d'évacuation des fumées ne soit pas obstrué par la rouille, que la vanne papillon pour le réglage du tirage ne soit pas complètement fermée et qu'un tirage compris entre 14 et 20 Pa soit garanti ❖ Augmenter l'air primaire en entrée à l'aide du pommeau de réglage ❖ Utiliser le dispositif pour secouer la grille et effectuer le nettoyage du brûleur ❖ Vérifier la position correcte du couvercle d'inspection supérieur ❖ Vérifier l'étanchéité des joints du couvercle réservoir, du fond intermédiaire du réservoir, du couvercle inspection latéral et du couvercle inspection supérieur. S'ils sont usés, contacter un technicien qualifié pour leur remplacement
Le feu brûle abondamment mais le poêle et la pièce ne se chauffent pas	❖ Tirage excessif de la cheminée ❖ Local d'installation trop grand ou avec des points de dispersion de la chaleur trop nombreux	❖ À l'aide de la vanne papillon du tuyau d'évacuation des fumées, régler le tirage entre 14 et 20 Pa ❖ Isoler le mieux possible le local afin de limiter les dispersions de chaleur

Les pellets brûlent trop rapidement	❖ Tirage excessif de la cheminée ❖ Trop d'air primaire en entrée	❖ À l'aide de la vanne papillon du tuyau d'évacuation des fumées, régler le tirage entre 14 et 20 Pa ❖ Réduire l'air primaire en entrée à l'aide du pommeau de réglage
Sortie de fumée dans le local pendant le fonctionnement normal	❖ Vanne papillon sur le tuyau d'évacuation des fumées fermée ❖ Conduit d'évacuation des fumées obstrué par la suie. ❖ Tirage trop faible de la cheminée ❖ Brûleur sale ou obstrué ❖ Joints usés ❖ Couvercle inspection supérieur en position incorrecte	❖ Vérifier que le tuyau d'évacuation des fumées ne soit pas obstrué par la rouille, que la vanne papillon pour le réglage du tirage ne soit pas complètement fermée et qu'un tirage compris entre 14 et 20 Pa soit garanti ❖ Augmenter l'air primaire en entrée à l'aide du pommeau de réglage ❖ Utiliser le dispositif pour secouer la grille et effectuer le nettoyage du brûleur ❖ Vérifier la position correcte du couvercle d'inspection supérieur ❖ Vérifier l'étanchéité des joints du couvercle réservoir, du fond intermédiaire du réservoir, du couvercle inspection latéral et du couvercle inspection supérieur. S'ils sont usés, contacter un technicien qualifié pour leur remplacement
La cheminée devient humide et couverte de suie avec échappement de condensation sur les tuyaux	❖ La cheminée est trop froide ❖ La section transversale de la cheminée est excessive ❖ Vanne papillon sur le tuyau d'évacuation des fumées fermée ❖ Tirage trop faible de la cheminée ❖ Brûleur sale ou obstrué ❖ Joints usés ❖ Couvercle inspection supérieur en position incorrecte	❖ Toute la tuyauterie doit être isolée ❖ Réduire la section de la cheminée ❖ Vérifier que le tuyau d'évacuation des fumées ne soit pas obstrué par la rouille, que la vanne papillon pour le réglage du tirage ne soit pas complètement fermée et qu'un tirage compris entre 14 et 20 Pa soit garanti ❖ Utiliser le dispositif pour secouer la grille et effectuer le nettoyage du brûleur ❖ Vérifier la position correcte du couvercle d'inspection supérieur ❖ Vérifier l'étanchéité des joints du couvercle réservoir, du fond intermédiaire du réservoir, du couvercle inspection latéral et du couvercle inspection supérieur. S'ils sont usés, contacter un technicien qualifié pour leur remplacement
La flamme ne brûle que légèrement bien que la vanne de l'air primaire soit ouverte	❖ Vanne papillon sur le tuyau d'évacuation des fumées fermée ❖ Conduit d'évacuation des fumées obstrué par la suie. ❖ Tirage trop faible de la cheminée ❖ Air primaire en entrée insuffisant ❖ Brûleur sale ou obstrué ❖ Joints usés ❖ Couvercle inspection supérieur en position incorrecte ❖ Les pellets ne glissent pas dans le réservoir	❖ Vérifier que le tuyau d'évacuation des fumées ne soit pas obstrué par la rouille, que la vanne papillon pour le réglage du tirage ne soit pas complètement fermée et qu'un tirage compris entre 14 et 20 Pa soit garanti ❖ Augmenter l'air primaire en entrée à l'aide du pommeau de réglage ❖ Utiliser le dispositif pour secouer la grille et effectuer le nettoyage du brûleur ❖ Vérifier la position correcte du couvercle d'inspection supérieur ❖ Vérifier l'étanchéité des joints du couvercle réservoir, du fond intermédiaire du réservoir, du couvercle inspection latéral et du couvercle inspection supérieur. S'ils sont usés, contacter un technicien qualifié pour leur remplacement ❖ Vérifier l'ouverture du levier qui bloque le glissement des pellets dans le réservoir

GARANTIE

EXTRAFLAME S.p.A. vous rappelle que le fabricant est le propriétaire des droits prévus par le Décret Législatif nº24 du 02 février 2002 et que la garantie qui suit ne modifie en rien ces droits.

Ce certificat de garantie, relâché par la société Extraflame S.p.A, avec siège social à Montecchio Precalcino (VI), via dell'Artigianato 10, concerne tous les éléments de la chaudière fournis par la société elle-même, et couvre également la réparation ou la substitution gratuite d'une quelconque partie défectueuse de l'appareil à condition que:

- ❖ le défaut se présente dans les 2 ANS qui suivent la date de livraison du produit et doit être communiqué à un Centre Assistance Technique Extraflame S.p.A. au plus tard 2 mois après l'avoir découvert;
- ❖ soit reconnu comme tel par un Centre d'Assistance Technique Extraflame S.p.A.

Aucun coût ou frais supplémentaire ne sera débité au client pour les interventions, couvertes par la garantie, que le Centre d'Assistance Technique Extraflame S.p.A. effectuera.

CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie est valable aux conditions suivantes:

1. Le poêle doit être installé conformément aux normes en vigueur en la matière, aux prescriptions contenues dans ce manuel et par du personnel professionnellement qualifié.
2. Le client doit remplir et signer le certificat de garantie, validé par un Centre d'Assistance Technique Extraflame S.p.A. ou par le revendeur.
3. Le document qui atteste la garantie, rempli et accompagné du ticket d'achat doit être soigneusement conservé et montré au personnel du Centre d'Assistance Technique Extraflame S.p.A. en cas d'intervention.

La garantie n'est pas valable dans les cas suivants:

1. Les conditions de garantie décrites ci-dessus ne sont pas respectées.
2. Si l'installation n'a pas été effectuée conformément aux lois en vigueur en la matière et aux prescriptions décrites dans ce manuel.
3. En cas de négligence du client suite à une maintenance erronée ou incorrecte du produit.
4. En cas de dommages causés par des agents atmosphériques, chimiques, électromagnétiques, par l'utilisation impropre du produit, par des modifications ou des altérations du produit et /ou d'autres causes qui ne dérivent pas de la fabrication du produit.
5. Dommages causés par les phénomènes normaux de corrosion ou de dépôt typique des installations de chauffage (condition valable pour les produits à eau).
6. Utilisation abusive ou négligente du poêle.
7. Tous les dommages causés par le transport; il est donc recommandé de contrôler soigneusement la marchandise au moment de sa réception, en avertissant immédiatement le revendeur en cas de dommage éventuel, en imposant une note sur le document de transport ou sur la copie du transporteur.

La société Extraflame S.p.A. n'est pas responsable des dommages éventuels provoqués, directement ou indirectement, aux personnes, choses et animaux domestiques qui sont la conséquence d'un manque d'observation des prescriptions indiquées dans le manuel d'installation, d'utilisation et de maintenance, et

des normes en vigueur concernant l'installation et la maintenance de l'appareil.

Sont exclus de la garantie:

❖ Les joints, toutes les vitres céramiques ou en verre trempé, les revêtements et les grilles en fonte ou Ironker, les détails vernis, chromés ou dorés, les faïences, les poignées et les câbles électriques.
❖ Des variations chromatiques, des craquelures et de légères différences de dimension des parties en faïence ne sont pas un motif de réclamation car il s'agit de caractéristiques naturelles de ces matériaux.
❖ Les travaux de maçonnerie.
❖ Ne sont pas couvertes par la garantie toutes les interventions pour étalonnage ou réglage du produit en fonction du type de combustible ou du type d'installation.

Autres conditions

Si, pendant l'utilisation normale de l'appareil on remarque des éléments défectueux ou dysfonctionnants, une substitution gratuite des éléments en question franco revendeur qui a effectué la vente ou bien franco notre centre d'Assistance Technique le plus proche sera effectuée.
Pour les appareils vendus à l'étranger, les conditions seront identiques toujours gratuites franco notre usine, à l'exception des conditions particulières établies durant la stipulation du contrat avec notre revendeur à l'étranger.
En cas de substitution des éléments la garantie n'est pas prolongée.
Pour la période d'inactivité de l'appareil, aucune indemnisation n'est reconnue.
Cette dernière est l'unique garantie valable et personne n'est autorisé à en fournir une autre au nom d'EXTRAFLAME S.p.A..

Test conseillé (moyennant paiement)

Extraflame conseille de faire effectuer le test fonctionnel du produit par un Centre d'Assistance Technique Autorisé Extraflame qui fournira toutes les informations pour son utilisation correcte.

INTERVENTION SOUS GARANTIE

La demande d'intervention doit être présentée au revendeur.

RESPONSABILITE

La société EXTRAFLAME S.p.A. ne reconnaît aucune indemnisation pour les dommages directs ou indirects causés ou dépendants de l'appareil.

TRIBUNAL

Pour toute controverse le tribunal compétent est celui de Vicence.

CONTRÔLE DE QUALITÉ

Document à conserver et à présenter en cas de demande d'intervention en garantie

Prénom

Nom

Adresse

Code postal

Commune de résidence Province

Téléphone

Modèle

N° de matricule

Revendeur

Date d'achat

IMPORTANT: ❑ J'accepte ❑ Je n'accepte pas

Note d'information conforme au D.-L. 196/2003 - Vos données personnelles seront traitées par la société soussignée dans le plein respect du D.-L. 196/2003 pour toute la durée des rapports contractuels instaurés et successivement dans l'exécution de toutes les mesures prévues par la loi et pour une gestion efficace des rapports commerciaux. Les données pourront être communiquées à d'autres sujets externes à la société uniquement dans le cadre de la tutelle de la créance et d'une meilleure gestion de nos droits concernant le rapport commercial entretenue, et pourront également être communiquées à des tiers dans le cadre de l'exécution d'obligations de loi spécifiques. L'intéressé a la faculté d'exercer ses droits reconnus par l'art. 7 dudit décret

Remarques

Remarques

Extraflame

EXTRAFLAME S.p.A.
Via Dell'Artigianato, 10
36030 MONTECCHIO PRECALCINO
Vicence - ITALIE
Tél. 0445/865911
Fax 0445/865912
http://www.lanordica-extraflame.com
Adresse e-mail: info@extraflame.com

Ce document est à votre disposition à l'adresse *www.extraflame.it/support*

Manuale utente Cleopatra
REV 003 08102008